



QUESTIONS ORALES DP CGT DU 08 JANVIER 2018

QUESTION 1 :

Jeudi 04 janvier, une salariée de Sames qui était de service dimanche après-midi s'aperçoit que le ce jour là, il y avait trois agents en poste dont elle.

Elle demande donc, en début de matinée, au conducteur présent sur Biarritz s'il est possible de poser une récup sur ce poste (vu qu'il y a sur-affectation, que le trafic prévu était faible (2017 = 5700 V/J) et que le socle minimum (un agent le matin et un l'après-midi) était largement respecté).

Réponse en fin de matinée : refus car « il y a trois salariés prévu ce jour là donc on laisse comme ça ».

Retour de la demande d'absence, motif du refus : raison de service.

On nous demande de poser nos récup, APA et autres absences sur toute l'année pour éviter les problèmes en décembre.

On évite de poser des absences les jours où nous sommes au socle.

On essaye donc de poser des jours là où ça gêne le moins...

Et on nous les refuse !!!!

POURQUOI ?????

Quel est le motif réel de ce refus ?